

**DÉCLARATION DES PERFORMANCES**

En conformité avec le règlement de l'UE (Union européenne): n ° 305/2011 du Mars 9/2011  
(Règlement sur la construction du produit - CPR)

Déclaration des Performances-Nr. **GR 00223**

1. Code d'identification unique du produit type:

**Mastics pour éléments de façade, pour joints sanitaires et des applications de vitrerie**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

**Mastic Silicone S-100 Blanc**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

**Pour des applications intérieures et extérieures impliquant des éléments de façade,  
des applications de vitrerie, des applications sanitaires  
Norme Applicable: EN 15651-1/2/3: 2012; F-EXT-INT-CC (20 LM) / G-CC (20 LM) / S (XS1)**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

**BISON INTERNATIONAL, Dr. A.F. Philipsstraat 9, NL - 4462 EW Goes, Pays-Bas**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

**Non Applicable**

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

**Système 3**

**Système 3 pour le comportement au feu selon la classe E**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

**Le type de produit a été testé par l'organisme de contrôle certifié SKZ – TeConA GmbH (1213) selon  
la norme EN 15651-1/2/3: 2012 et au comportement au feu selon le système 3 et a fourni un rapport de test.**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

**Non Applicable**

## 9. Performances déclarées:

Conditionnement: Procédure B (selon ISO 8340)  
 Substrat: Verre (sans apprêt)  
 Aluminium anodisé (sans apprêt)

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
Comportement au feu	Classe E	EN 15651-1 :2012
Émission de matières dangereuses pour la santé et l'environnement	NPD	
<b>Étanchéité à l'air et à l'eau</b>		
Pouvoir piégeant	≤3 mm	
Perte de volume	≤ 10%	
Résistance à la traction (c.-à-d. allongement) c.-à-d. lorsque l'extension est continue après immersion dans de l'eau à 23 °C	OK	
<b>Région à climat froid (-30 °C)</b>		
Résistance à la traction (c.-à-d. module sécant) :	≤ 0,9 Mpa	
Résistance à la traction (c.-à-d. lorsque l'extension est continue)	OK	
Durabilité	OK	

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
Comportement au feu	Classe E	EN 15651-2 :2012
Émission de matières dangereuses pour la santé et l'environnement	NPD	
<b>Étanchéité à l'air et à l'eau</b>		
Perte de volume	≤ 10%	
Pouvoir piégeant	≤3 mm	
Propriétés d'adhésion/cohésion après exposition à l'eau chaude et à la lumière artificielle	OK	
Reprise élastique	≥ 60%	
<b>Région à climat froid (-30 °C)</b>		
Résistance à la traction (c.-à-d. module sécant) :	≤ 0,9 Mpa	
Résistance à la traction (c.-à-d. lorsque l'extension est continue)	OK	
Durabilité	OK	

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
Comportement au feu	Classe E	EN 15651-3 :2012
Émission de matières dangereuses pour la santé et l'environnement	NPD	
<b>Étanchéité à l'air et à l'eau</b>		
Pouvoir piégeant	≤3 mm	
Perte de volume	≤ 20%	
Résistance à la traction (c.-à-d. allongement) c.-à-d. lorsque l'extension est continue après immersion dans de l'eau	OK	
Croissance microbologique	1	
Durabilité	OK	

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:  
**Non Applicable**

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du Bison International.

Signé pour Bison International:

Nom

: S.C.J.A Christiaansen

Fonction

: General Manager PSO / Director Professional Business

Lieu et date

: Goes, 30 juni 2014

Signature

: 